

Un formateur d'expérience
qui vous transmet des
outils et méthodes



Un comptable Cerfrance
Seine Normandie



Nous consulter



1 journée



Prix public : 900 € H.T



Agence Cerfrance
Seine Normandie



PMR : Toutes les agences
peuvent vous recevoir
sauf à Cany-Barville,
Forges les Eaux (Mathilde),
Montivilliers, Verneuil d'Avre
et d'Iton et Villiers St Frédéric.
Merci de contacter Fabienne
GOULEY (Référente handicap) -
Tél : 02.35.59.64.70



SERVICE FORMATION

Cerfrance Seine Normandie
Chemin de la Bretèque
CS 40584
76235 Bois-Guillaume Cedex

N° déclaration d'activité :
23 76 05313 76

INSCRIPTIONS

Contacts :
Mail : formation@sn.cerfrance.fr

Amélie FILLÂTRE
Assistante du service formation
Tél. 07 88 46 50 92

Pauline ETARD
Assistante du service formation
Tél. 06 76 76 88 37

Sophie PALFRENE
Responsable du service formation
Tél. 06 31 74 51 91

Formation Intra

Saisir sa déclaration de TVA

PRÉREQUIS :

Avoir des notions en comptabilité

PUBLIC VISÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Chefs d'Entreprises inscrits au cursus ISO 9001

LE CONTEXTE

Traduisant les intentions durables de l'entreprise concernant la nature de son activité, de son métier de base et la nature des relations internes (personnels et leurs représentants) et externes (fournisseurs, clients, actionnaires, concurrents...), la Politique Générale de l'entreprise est définie par les dirigeants et constitue la base de la mise en place du système de Management.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Calculer la TVA déductible, la TVA collectée, la TVA à payer
Remplir les déclarations de TVA

À l'issue de cette formation, le stagiaire aura acquis les connaissances pratiques des dispositions de la Loi de finance en matière de TVA dans le respect de la réglementation.

PROGRAMME - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Déclaration de TVA

- Comptabiliser la TVA collectée.
- Connaître le dispositif d'autoliquidation : bâtiment
- Comptabiliser la TVA déductible sur achats et/ou investissements
- Contrôler la déclaration : rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré
- Contrôler la TVA déductible : TVA déductible sur les prestataires de services
- Etablir la déclaration de TVA sur l'espace fiscal Impôts.gouv
- Gérer le traitement du crédit de TVA
- Connaître la comptabilisation de la déclaration de TVA

MÉTHODES, MOYENS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- + Intervenant spécialisé
- + Présentation en début de journée / tour de table avant et après formation
- + Distribution de supports
- Evaluation des capacités acquises : Quizz - auto-positionnements.
- Evaluation de la satisfaction : fiche d'évaluation.
- Un Certificat de réalisation sera remis à chacun des participants.
- Catégorie de l'action de formation : Adaptation et développement des compétences.
- Modalité d'apprentissage : présentiel
- Délai d'accès aux formations : il tient compte des besoins formalisés par l'entreprise ou le participant. Prévoir un temps minimum de 6 semaines avant le début de la formation.